

Séance du vendredi 27 janvier 2023

Date de la convocation: 23/01/2023

Membres en
exercice : 15

Présents : 9

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Michèle MATHIEU, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET, Catherine PECHERY par Annick IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Emilie KONNERT, Barbara LOUCHART, Jacky PECHERY

Absents:

REMBOURSEMENT DE FRAIS AU MAIRE - (D 2023 111)

Le Maire explique au Conseil municipal qu'il a dû acheter sur ses fonds personnels les enveloppes destinées à l'envoi des cartes de vœux de la Commune et demande au Conseil municipal de l'autoriser à être remboursé de la somme correspondante, à savoir 199,22 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTTE de rembourser la somme de 199,22 euros au Maire de Châtel-Censoir au titre des frais avancés pour acheter les cartes de vœux de la Commune,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.


Secrétaire de séance
Annick IENZER


Le Maire
Olivier MAGUET

